

Retraite des femmes : faisons reculer les inégalités.

Les femmes ne veulent pas faire les frais de la réforme des retraites.

Parce que les femmes effectuent plus souvent des carrières discontinues, interrompues par des arrêts (congés maternité, parental, enfants malades), parce qu'elles sont plus souvent à temps partiel, en CDD, au chômage...leur situation est différente de celle des hommes et la proposition de loi les touche particulièrement et aggrave les inégalités.

L'expérience des précédentes réformes est édifiante

En 2008, trois femmes sur dix ont attendu 65 ans pour ne pas subir la décote.

Il est clair qu'augmenter la durée nécessaire de cotisations et porter l'âge légal de départ à 62 ans et à 67, celui auquel on peut prétendre partir sans décote va encore aggraver la situation des femmes.

Les inégalités salariales se paient au prix fort à la retraite

- ✚ le montant moyen de la retraite mensuelle d'une femme (825 euros en 2008) est inférieur de 40 % au montant moyen de pension d'un homme (1 426 euros) ;
- ✚ bon nombre d'entre elles ne perçoivent que le minimum vieillesse à 65 ans (677 euros).

Rajouter les indemnités de congé maternité dans la somme des salaires qui serviront de base au calcul de la pension répond à une revendication des syndicats, mais cela ne compense pas les écarts constatés.

Non seulement le gouvernement ne respecte pas ses promesses de supprimer les écarts de salaires entre les femmes et les hommes, comme le prévoyait la loi de mars 2006, mais il se contente de menacer de sanctions les employeurs qui n'auraient pas fourni le rapport de situation comparée, obligation légale depuis de longues années : une façon de reculer encore !

Ce projet ne doit pas passer !

Avec la grande majorité des Français, exigeons une autre réforme juste et efficace.

Nous proposons des solutions durables garantissant un haut niveau de pensions aux femmes et aux hommes :

- ✚ le droit à une retraite pour toutes et tous les salariés dès l'âge de 60 ans avec les moyens de vivre dignement : au minimum 75 % du salaire de référence pour une carrière complète en prenant en compte toutes les périodes de précarité, de temps partiel subi, d'études....
- ✚ aucune pension inférieure au Smic,
- ✚ retour aux dix meilleures années pour le calcul des pensions et à l'indexation sur les salaires et non sur les prix ;
- ✚ départ anticipé à taux plein pour les femmes et les hommes ayant travaillé dans des conditions pénibles ou astreignantes ;



L'avenir des retraites est avant tout un choix de société, qui concerne toutes les générations. Femmes et hommes, prenons toute notre place dans ce débat et manifestons:

Mercredi 29 septembre

Sisteron à 11 h
MEDEF puis Mairie
(pique-nique sur le rond-point)

Malijai à 17h30
Blocage du rond-point

Ce jour là d'autres initiatives seront prises dans d'autres villes du département.

Samedi 2 Octobre

Mobilisations Citoyennes :

Digne 11 heures
Place De Gaulle

Manosque 11 heures
Porte Saunerie

Les organisations syndicales considèrent que la journée nationale d'action du 23 septembre 2010 est un franc succès. Les salariés du public et du privé, en participant massivement à cette 2ème journée de grèves et de manifestations du mois de septembre, ont réaffirmé leur détermination à ne pas accepter une réforme injuste et inefficace.

Sachant que le texte de loi sera à l'examen du Sénat à partir du 5 octobre et que la procédure parlementaire pourrait se poursuivre jusqu'au 20 octobre, elles décident :

- D'une grande journée de rassemblements et de manifestations dans le pays le samedi 2 octobre pour conforter la mobilisation et permettre l'engagement de nouveaux salariés dans l'action.

- De faire du mardi 12 octobre une nouvelle journée massive de grèves et de manifestations pendant le débat au Sénat. Cette journée trouvera toute sa place pour amplifier la mobilisation dans le cas où les parlementaires ne prendraient pas en compte ce qui s'est exprimé dans l'action et si le Gouvernement restait intransigeant. Le Gouvernement porterait l'entière responsabilité des suites que les salariés et leurs organisations entendront donner au 12 octobre.

Plusieurs organisations participeront à la journée de manifestation européenne du 29 septembre pour s'opposer aux plans de rigueur en Europe. Elle donnera l'occasion à des milliers de salariés français de porter leurs revendications, notamment sur la retraite, à Bruxelles et partout en France.

**Avec le soutien des associations : Femmes Solidaires, LDH, ANACR, UFAL
et des partis : PCF, PS, Verts-Europe Écologie, Parti de Gauche, NPA.**